CHAMPDIVERS
Commune
du Jura

Région
Bourgogne Franche-Comté

Compte rendu du conseil municipal du 22 décembre 2020

Présents : Meugin Olivier. Maugain Brigitte. Mouquod François-Xavier. Beltramelli Jérôme. Bainier Marine. Boichut Olivier. Berthet Olivier. Combe Sylvain. Dormoy Anthony. Santina Angélique. Wachowicz Laurence.

Absent, excusé : /
Pouvoir : /
Secrétaire de séance : Mouquod François-Xavier.

Le compte rendu de la séance du 03 décembre 2020 est adopté à l'unanimité.

Travaux voirie : tous les devis demandés ont été reçus en mairie, et sont présentés aux conseillers. Les travaux de mise en sécurité de la rue des casernes et du rond-point rue des casernes/route de Molay, la reprise d'affaissement route de Molay (la Croze) et rue du château peuvent être subventionnés ; le plan de financement pourrait se présenter ainsi :

Dépenses		Recettes	
Aménagement piétons rue des casernes =	4 315 € 00	Subvention Etat (DETR), 25 % =	4 280 € 66
Ralentisseur coussins berlinois =	4 860 € 00	Conseil Départemental, DST 25 % =	4 280 € 66
Panneaux de signalisation, marquage =	1 047 € 66	Conseil Départemental Amendes de police 15 % =	2 500 € 00
Réfection voie communale VC 2 =	2 958 € 00	Autofinancement (35 %) =	6 061 € 34
Réfection rue du château =	3 942 € 00		
TOTAL =	17 122 € 66	TOTAL =	17 122 € 66

A l'unanimité, le projet est validé, et le maire est autorisé à constituer et transmettre les dossiers de demandes de subvention auprès des administrations concernées.
Avant de rendre une décision définitive, une réunion sera prévue avec les riverains de la rue des casernes.

Travaux en mairie : le conseil prend connaissance des devis reçus par le maire. Les travaux prévus sont : le remplacement des portes et fenêtres + installation de volets roulants, la remise en peinture de la salle du conseil et des mariages, de l'entrée, du secrétariat et du bureau du maire. Le plan de financement pourrait s'établir ainsi :

Dépenses		Recettes	
Menuiseries isolantes mairie =	5 120 € 67	Subvention Etat (DETR), 30 % =	3 600 € 41
Peintures =	6 340 € 70	Subvention Conseil Départemental, (DST) 25 % =	3 000 € 25
Stores =	540 € 00	Autofinancement (45 %) =	5 400 € 71
TOTAL =	12 001 € 37	TOTAL =	12 001 € 37

Le conseil valide ce projet, et mandate le maire afin qu'il constitue et envoie les demandes de subvention.

Renouvellement de baux : les baux signés avec M. Clairotte Jean-François, le Gaec Rouge, et M. Clairotte Patrick arrivent à échéance le 31 décembre prochain.
- Clairotte Jean-François : parcelle ZA 74, grand glairon, 39 a, 44 € 05 facturé en 2020 +
parcelle ZB 19, pré des terres, 1 ha, 79 € 34 facturé en 2020 +
parcelle ZA 4, l'illion du bas, 1ha, 79 € 34 facturé en 2020 +
parcelle ZB 14, les terres, 1 ha 22 a 80 ca, 94 € 21 facturé en 2020.
- Gaec Rouge : parcelle ZL 12, au bassin, 69 a, 70 € 12 facturé en 2020 +
parcelle ZK 26, au seuil, 98 a 20, 140 € 27 facturé en 2020.
- Clairotte Patrick : parcelles ZK 25 et ZA 2, illion du bas, 1 ha,
parcelles ZA 96 et ZA 119, illion blanc, 3 ha, 317 € 55 facturé en 2020 (avec parcelles illion du bas)
parcelle ZL 16, au bassin, 33 a,

A l'unanimité, le conseil autorise le maire à renouveler ces baux dans les mêmes conditions.

Subventions 2020 aux associations : les subventions suivantes sont attribuées : APEI foyer les pommiers à Arbois = 30 €. Donneurs de sang à Dole = 30 €. Animation loisirs de Champdivers = 85 €. Lutte contre la sclérose en plaques = 30 €. Centre Leclerc à Dijon = 30 € Club du finage de Champdivers = 85 €. Club gymnastique de Champdivers = 85 €. Souvenir Français à Saint-Aubin = 30 €. Tennis club de Champdivers = 85 €. Assoc. Secrétaires de mairie du Jura = 30 €. Anciens combattants de Champdivers = 85 €. Atelier de Fil en joie de Champdivers = 85 €. Association des paralysés de France = 30 €.

Etat des restes à réaliser 2020 et mandatement 2021 avant vote du budget : sur une prévision de 491 795 € en section d'investissement, 104 858 € 62 ont été dépensés en 2020. Le montant des restes à réaliser à reporter en 2021 est donc de 386 936 € 38.
Le maire demande l'autorisation de mandater des dépenses d'investissement en 2021 avant le vote du budget. Avis favorable du conseil.

Espace France Services : la commune de Tavaux va ouvrir un Espace France Services, dédié à aider toute personne dans les démarches administratives par Internet. Elle souhaite y associer les villages voisins, dont Champdivers. Le maire présente à l'assemblée le projet de convention : le coût serait de 4 €/habitant/an. Après en avoir délibéré, le conseil autorise le maire à signer cette convention pour un an, et demande qu'un bilan lui soit présenté à la fin de l'année.

Fait à Champdivers, le 11 janvier 2021.
Le maire,

Olivier Meugin.